

# Coronavirus: la foncière d'Auchan annule les loyers de ses commerçants jusqu'au 15 mai

3500 commerçants vont pouvoir profiter de cette mesure, prise «par esprit de solidarité».

Par Cécile Crouzel

Publié le 16 avril 2020 à 18:58, mis à jour le 16 avril 2020 à 18:58



PHILIPPE HUGUEN/AFP

Alors que les loyers sont une pomme de discorde entre commerçants et bailleurs en cette période de confinement, Ceetrus, la foncière de l'empire Auchan, sort le drapeau blanc. La société, propriétaire de 279 sites commerciaux dans le monde, dont 82 en France, a annoncé jeudi *«l'annulation pure et simple des loyers dus pour la période du 15 mars au 15 mai 2020 pour tous ses locataires en France, à l'exception des commerces ouverts»*. 3500 commerçants vont pouvoir profiter de cette mesure, prise *«par esprit de solidarité»*, et de l'étalement des loyers du 15 au 30 mai (les charges restant dues).

L'annulation des loyers lors du confinement, c'est ce que demandent 200 patrons d'enseignes et 15 fédérations du commerce et de l'hôtellerie-

restauration dans une lettre au gouvernement. La bataille fait rage entre eux et les grands bailleurs. Car si d'autres foncières, comme la Compagnie de Phalsbourg ou Gares & Connexions (groupe SNCF), ont pris des décisions semblables à celle de Ceetrus, elles sont l'exception. Le Conseil national des centres commerciaux (CNCC) préconise, lui, un report des loyers de mai, voire des rabais, mais uniquement pour les petits commerces. Cet organisme, qui représente des foncières, prestataires et enseignes de centres, veut que les grandes chaînes payent leur loyer.

Le gouvernement s'est emparé du conflit et Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, a demandé aux grandes foncières «*d'en faire plus*». Il réunissait les bailleurs jeudi.